



Jardinons la Ville 73

Maison des Associations – boîte D1

67 Rue Saint François De Sales

73000 CHAMBERY

mail : jardinonslaville73@riseup.net

Monsieur Michel Dyen
Vice Président
Chambéry métropole
106, allée des Blachères
73026 Chambéry cedex

Chambéry, le 17 juin 2016

Objet : dépollution jardins de la Cassine

Monsieur le Vice Président,

Depuis février 2015, Chambéry métropole a engagé des travaux de dépollution du site des anciens jardins de la Cassine par procédé de phyto-remédiation « afin d'assainir les sols contaminés et de pouvoir ainsi réutiliser les terres arables de qualité non contestable ».

Comme vous l'avez annoncé dans plusieurs documents, un suivi de ce processus a été mis en place pour évaluer l'efficacité de cette dépollution :

- « *Le suivi analytique des phases de traitement doit être assuré afin de vérifier l'efficacité des différentes séquences. Ce suivi est préconisé dans les démarches actuelles de phytoremédiation.* » page 33 du rapport "Confinement et phytoépuration des contaminants métalliques des terrains de la Cassine" de Gérard Blake
- « *Un suivi doit donc être instauré pour garantir la dépollution des sols.* » Délibération de Chambéry métropole du 4 février 2015

Après une année de culture du maïs et au début de la deuxième année de mise en culture du terrain, nous vous saurions gré, Monsieur le Vice Président, de nous faire parvenir l'ensemble des études réalisées sur les jardins de la Cassine depuis mars 2015, conformément à la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978.

Dans cette attente, veuillez recevoir, Monsieur le Vice Président nos salutations distinguées.

L'association Jardinons la ville 73

Copie : Monsieur Xavier Dullin, Président

Monsieur Philippe Coddet, Responsable Direction Bâtiment